

NON A LA METROPOLE DE LA FINANCE !

Le président de la république s'apprête à annoncer **la suppression des départements**, décision qui, si elle parvenait à s'appliquer, serait **lourde de conséquences tant pour la démocratie que pour les services publics**.

Dans cette situation, les présidents des conseils départementaux 92, 93, 94 annoncent **une journée "services publics morts" le 7 février prochain ! La CGT appelle à la mobilisation !**

En effet, les politiques d'austérité qui accompagnent la métropolisation ont pour conséquence une réduction drastique des budgets aux collectivités territoriales et les privent de leur capacité d'assurer leurs missions de proximité auprès des citoyens.

La Métropole signifie une **attaque sans précédent contre les services publics et le statut des fonctionnaires** (800 agents transférés au privé dans le 78 !) ; que l'accentuation de la réforme territoriale accélérerait **les regroupements hospitaliers** à travers les Groupements hospitaliers de territoires (GHT), la **fermeture des petites structures, l'éloignement de l'accès au soin pour les citoyens**; que **la suppression des départements** menace **l'existence même de certains services publics et sociaux** (PMI, centres de santé, action sociale, aide sociale à l'enfance...); que la mise en place de la Métropole se traduirait par une **accentuation de la privatisation des réseaux de transports**.

Sur cette base, elle affirme qu'il faut préparer la mobilisation, dans l'unité, pour obtenir le **retrait** du projet de loi Métropole-Macron et de tout projet de "métropolisation".

A la Ville de Paris : NOUS SOMMES CONCERNÉ-E-S !

La suppression du département au 1er janvier 2019 pose de nombreuses questions. En effet, la Ville récupère les compétences obligatoires. Mais qu'en est-il pour les compétences facultatives : santé, une partie de l'action sociale, etc ? Quel avenir pour ces services publics et pour les personnels ?

Plus globalement, la Ville veut remettre en cause notre statut particulier, pour favoriser la mobilité forcée, et accélérer les suppressions de postes !

La CGT se prononce :

- Pour la défense du statut particulier et des corps particuliers de la Ville de Paris, pour le maintien du CSAP !
- Contre l'existence de la Métropole du Grand Paris,
- Pour le maintien des départements,
- Pour une défense de tous les services publics, des postes, des carrières des agents et de leurs statuts
- Pour le retour des financements d'Etat nécessaires au bon fonctionnement des services utiles aux populations.

Grève et manifestation le MERCREDI 7 FEVRIER prochain ! RASSEMBLEMENT A 13H30 A BASTILLE avec nos camarades des départements 92, 93, 94 et d'autres services publics régionaux !